



Quarante ans à vous informer



Article en page 3



Résumé du conseil de quartier d'Évain	p. 2
Bienvenue à notre nouveau curé, Yves Dionne	p. 3
Le revenu des Québécois parmi les plus bas au pays	p. 4
S'attaquer à la pauvreté et non aux pauvres	p. 5
Dans la série « Petite histoire du journal »	p. 6
Ils étaient nombreux au rendez-vous	p. 7
Des nouvelles de votre bibliothèque de quartier.	p. 8

Faites-nous parvenir vos articles jusqu'au
Mercredi 11 octobre 2017
 Vous pouvez les déposer au local du journal situé
 au sous-sol du C.C.E. ou au bureau municipal :
 200, rue Leblanc C.P. 424
 Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y0

Notre adresse courriel : info@journal-ensemble.org
 Notre site Web : www.journal-ensemble.org
 Suivez-nous! [facebook.com/journalensemble](https://www.facebook.com/journalensemble)
 819-797-7110 poste 2208

Résumé de la séance du conseil de quartier Évain tenue le mardi 13 juin 2017

■ Raymonde Poitras

Rang Nadeau

Des travaux pour dégager les fossés et du rechargement ont été effectués sur le chemin. Les Travaux publics procèdent présentement à une analyse afin d'établir la procédure à appliquer pour ce qui est de l'épandage d'abat-poussière, pour le secteur concerné.

Campagne « L'AFFAIRE EST DANS LE SAC »

La Ville de Rouyn-Noranda a entrepris une campagne visant à sensibiliser les propriétaires de chiens qui promènent leur animal à ramasser les excréments que ce dernier laisse sur la chaussée ou sur les trottoirs. L'opération « L'AFFAIRE EST DANS LE SAC » consiste en une distribution de sacs aux propriétaires de chiens. La campagne « L'AFFAIRE EST DANS LE SAC » s'élargira également aux quartiers ruraux.

Séance du conseil municipal avec des élèves

Le conseil municipal de la Ville de Rouyn-Noranda a invité une douzaine de jeunes du primaire et du secondaire pour être jumelés à un conseiller lors de la séance du 29 mai dernier. Cette initiative visait à ce que les jeunes puissent voir comment se déroule une séance du conseil municipal, à les intéresser à la vie politique et à leur permettre également de partager leur vision sur l'avenir de la Ville de Rouyn-Noranda. Le conseiller du district Évain était jumelé à Léanne Pelletier, une jeune de 5e année fréquentant l'école St-Bernard. M. Tessier était heureux de la vision proposée par Léanne et tient à lui adresser ses félicitations pour sa participation remarquée à cet évènement.

Les membres du conseil de quartier trouvent cette initiative prometteuse afin d'amener les jeunes à s'intéresser et surtout, à s'impliquer en politique municipale à l'âge adulte. L'opération devrait se faire annuellement et il faudrait également élargir l'invitation aux jeunes finissant le secondaire puisqu'ils seront appelés, en raison de leur âge, à voter dans un proche avenir. Ils en font la recommandation, par résolution, au conseil municipal.

Travaux avenue Lafontaine

Le vieux revêtement sur une section de la chaussée a été enlevé et l'épandage d'abat-poussière a été effectué en attendant la pose de l'asphalte neuf. On s'attend à ce que le nouvel asphalte soit étendu d'ici deux semaines.

Nouveauté pour le paiement des comptes de taxe

À compter de 2018, les propriétaires paieront leur compte de taxes en trois versements, au lieu de deux. Les échéances seront en février, mai et septembre. M. Tessier précise que les propriétaires qui demanderont des

ententes de paiement pour payer en douze versements pourront le faire, mais des frais d'intérêts et de pénalité s'appliqueront.

« Changez d'air »

Le conseiller de district confirme la participation de la Ville au programme « Changez d'air ». Ce programme vise à retirer et remplacer les vieux appareils de chauffage au bois afin de réduire les émissions de particules fines contribuant au smog hivernal et à la mauvaise qualité de l'air. Une remise monétaire aux participants est prévue lors du remplacement d'un vieil appareil par un plus récent. Pour connaître les modalités, il suffit de visiter le site Web de « Changez d'air ».

Bilan Wasamac

M. André Tessier et Mme Jocelyne Mayrand présentent un résumé du document « Premier bilan des activités » du comité de suivi Wasamac. Ce comité réunit, en plus des représentants de Mines Richmond, des citoyens du rang des Cavaliers et des environs, des organismes et des groupes environnementaux. Les points suivants y sont abordés :

- Présentation du programme d'exploration avancée et du cadre réglementaire.
- Présentation des impacts anticipés sur les eaux souterraines et les puits résidentiels ainsi que les mesures de prévention et d'atténuation des impacts.
- Présentation sur les droits des citoyens et des riverains dans le cadre d'un projet minier. Retour sur la modélisation hydrologique bonifiée à la demande du comité (intégration de la rampe). Avancement des travaux du projet Wasamac.
- Présentation sur les impacts et mesures d'atténuation liés au bruit.

Bilan des activités du comité

Mme Jocelyne Mayrand tient à préciser que, selon les prévisions, la quantité d'or est élevée pour le site Wasamac et que les résidents à proximité de la future mine souterraine sont inquiets des impacts qui surviendront lorsque celle-ci entrera en production. Selon Mme Mayrand, il faudra une mobilisation plus large des citoyens pour que la législation garantisse la protection des intérêts des citoyens.

Collines Kékéko

Le conseil municipal a fait part de son intention, lors de la séance du 12 juin dernier, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques de faire des collines Kékéko un parc régional.

La Ville travaillera de concert avec les Amis du Kékéko pour la réalisation du projet et on s'attend à ce que le nouveau parc régional soit officialisé d'ici deux ou trois ans.

M. André Tessier profite de l'occasion pour rappeler que cette année, en raison du 150^e anniversaire du Canada, Parcs Canada émet un laissez-passer donnant accès gratuit à tous les parcs nationaux et aux lieux historiques à travers le Canada. Il faut visiter le site Internet de Parcs Canada pour se procurer le laissez-passer.

Prochaines dates du conseil de quartier : 12 décembre 2017.

Connaissez-vous le taux de chômage de la région ?

Pour la période du 10 septembre au 7 octobre 2017, le taux de chômage de la région est de 8,2% soit une légère augmentation de 0,03% par rapport au mois dernier. Pour avoir droit à recevoir des prestations d'assurance-emploi, le nombre d'heures minimum travaillées est de 595 heures durant la période de référence.

Marie
l'Artisane des vins



Concentré de vins et bières
Équipement de base complet
Location d'équipement
Distributeur : Héron Bay, Kendridge, Fontana, Muntons et autres

Nicole Lemire
Propriétaire

134, rue d'Évain
Rouyn-Noranda
Tél. : 819-768-2137

Julien Gauthier
EXCAVATION



R.B.Q. : 2462-4488-42

Tél. : 819-768-2421
Cell. : 819-763-6949
Fax : 819-768-2428

3865, Rang des Cavaliers
Rouyn-Noranda (QC), J0Z 1Y2

Votre club de l'Âge d'Or vous invite

■ Marie-Claire Dickey

Les cartes de membres 2018 seront prêtes lors de votre inscription pour les activités. Les cours pour le conditionnement physique commenceront le 13 septembre à 13 h 30 avec notre bon professeur René Mercure. Le club sera heureux de vous retrouver en grand nombre pour venir vous amuser avec nous...

ENSEMBLE pour bâtir

Journal communautaire et organisme à but non lucratif publié mensuellement et distribué gratuitement sur le territoire du quartier d'Évain à 1 800 exemplaires, situé au :

200 rue Leblanc C.P. 424
Rouyn-Noranda Québec JOZ 1Y0
819-797-7110 poste 2208
ensemblepb@tlb.sympatico.ca
www.journal-ensemble.org
facebook.com/journalensemble

L'équipe et ses collaborateurs assurent la rédaction et la correction de chaque édition. L'équipe du journal se donne le droit de corriger, de modifier ou de refuser un article qu'elle jugera offensant ou comportant des propos désobligeants.

Conseil d'administration :

Diane Gaudet Bergeron, présidente
Réjean Guin, vice-président
Louiselle Luneau, secrétaire-trésorière
Raymonde Poitras, administratrice
Lili Germain, administratrice

Équipe de production et de rédaction :

Diane Gaudet Bergeron, Louiselle Luneau, Raymonde Poitras, Lili Germain et Réjean Guin.

Équipe de collaboration :

Marie-Claire Dickey, Chantal Baril, Louise Villeneuve et Claudette Chassé.

Équipe de correction :

Hélène Bilodeau, Chantal Grenier, Claire Godard et René Mercure.

Contribution suggérée : 10 \$

Abonnement extérieur : 25 \$

Numéro d'enregistrement : 600-15-000042-79

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Partenaires financiers : Ministère de la culture et des communications et la Ville de Rouyn-Noranda.

Membre

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Crédit
certifié
AMECQ

Bienvenue à notre nouveau curé, Yves Dionne

■ Diane Gaudet Bergeron

À la suite du départ de notre curé Pierre Larivière, c'est monsieur Yves Dionne qui fut nommé par l'évêque pour le rôle de curé dans notre paroisse. Monsieur Dionne est natif de Hearst en Ontario et fut ordonné prêtre le 23 juin 2002. Il était professeur d'histoire au cégep de Rouyn-Noranda avant son ordination. Il me dit que sa foi l'appelait et qu'il avait l'intention de la partager, ce qu'il fait d'ailleurs avec beaucoup de joie. Il est allé par la suite chez les frères Sulpiciens pour ses études en théologie. Cet homme est entouré d'une aura qui en dit long sur son bien-être et sur son rôle de porteur de sa foi.

Dans notre paroisse, il présidera les rencontres des marguilliers, officiera les baptêmes ainsi que les funérailles. Tout ce travail s'ajoutera à ses tâches actuelles de curé pour les paroisses de D'Alembert, Destor, Montbrun ainsi que Bellecombe. Nous ne pouvons pas dire que les curés chôment par les temps qui courent. Pour sa part, Pierre Major continuera à officier les messes tant et aussi longtemps que sa santé le permettra. Par la suite, monsieur Dionne prendra la relève pour les messes.



Crédit photo : Diane Gaudet Bergeron

L'isolement, un fléau social!

■ Lili Germain

Difficile à croire qu'actuellement dans notre société, certaines personnes vivent complètement seules et meurent ainsi. La lecture d'un article publié récemment dans le journal de Québec sous la plume d'Hugo Duchaine porte à réfléchir sur ce problème de l'isolement chez les personnes âgées. Cela est d'autant préoccupant que dans la province, le tiers des personnes ayant 65 ans et plus vit seul. Cette proportion grimpe à 40 % chez les 75 ans et plus. Par ailleurs, le quart des Québécois de 75 ans et plus n'a pas d'ami sur qui compter.

Le journaliste révèle que le fait de mourir dans la plus grande solitude n'est pas un fait isolé puisque le bureau du coroner compte une centaine de corps d'aînés non réclamés au Québec. Je suis bouche bée devant l'idée que des gens puissent mourir ainsi, dans la plus grande indifférence. Quel cauchemar d'être ainsi confronté au quotidien à ne pas avoir de visite, à ne pas sortir régulièrement ou pire encore à ne pas pouvoir sortir à cause de ses revenus ou de son état de santé. Qu'il doit être long de passer son temps à regarder les murs ou la télévision ou à espérer que son téléphone sonne. N'avoir qu'un animal de compagnie pour toute présence, quelle tristesse!

Je ne réalisais pas, jusqu'à la lecture de cet article, l'ampleur du problème, comme bien d'autres personnes. Bien sûr, je savais, comme probablement beaucoup de monde, que le nombre de visites dans les CHSLD n'est pas très élevé. La lecture de l'article de M. Duchaine me fait maintenant réaliser que le taux de mortalité est plus élevé chez les aînés qui sont seuls et que l'isolement est un facteur de risque pour la maltraitance puisqu'il ouvre la porte aux abus et à la fraude. Comme il le laisse entendre, assimilé à une véritable maladie, l'isolement est une réalité qui frappe au fil de deuils et de pertes.

Le vieillissement ne devrait pas être un facteur d'isolement. À nous de demeurer vigilants. Malgré nos préoccupations et notre quotidien parfois bien chargé, laissons-nous du temps pour nous occuper des personnes aînées qui nous entourent, car la solitude peut aussi les étouffer. En guise de conclusion, je vous invite à lire l'article en question. Un coup de massue pour nous faire voir une réalité différente de la nôtre.

Source : <http://www.journaldequebec.com/2017/07/15/nos-aines-attendent-la-mort-seuls>

40 ans à vous informer

■ Diane Gaudet Bergeron

Comme vous avez pu le lire dans les dix dernières parutions de notre journal, il y a eu tout un travail de bénévolat d'effectué au cours des quarante années du journal dans notre paroisse.

Bon nombre d'entre vous ont participé à cette réalisation. Joseph Guilho curé ainsi que Maurice Descôteaux furent les membres fondateurs du journal. Par la suite d'autres bénévoles se sont impliqués dont entre autres, Donald Gélinas, Sylvie Villeneuve, Jocelyne Mayrand, Lucie Mayrand, Pierre Marcotte, France Guay, Stéphanie Trahan, Mélanie Hallé et toute l'équipe actuelle nommée en page 2. Dans les dix dernières parutions, Louiselle Luneau et Lili Germain, membres du conseil d'administration et journalistes ont reproduit quelques articles sur différents sujets depuis 40 ans d'histoire de notre quartier.

Afin de remercier tous les bénévoles ayant travaillé dans l'équipe du journal, au cours de ces nombreuses années, un souper sera organisé **jeudi le 26 octobre** dans la salle Optimiste au Centre Communautaire d'Évain à compter de 18 h. Tous ces bénévoles sont attendus pour festoyer avec l'équipe actuelle.

Une nouvelle saison pour les Fermières

■ Claudette Chassé

Il me fait plaisir de vous présenter le conseil d'administration local pour l'année 2017-2018 :

- Lise Vigneault, présidente
- Denise Bilodeau, secrétaire-trésorière
- Claudette Chassé, responsable des communications et du recrutement
- Céline Boucher, responsable des arts textiles
- Louise Gervais, vice-présidente

Nous débutons la saison 2017 avec la nouvelle Fédération 19 Abitibi-Témiscamisque (anciennement Fédération 14) qui compte 47 cercles de fermières. La journée d'automne a eu lieu le 9 septembre à McWatters et 85 fermières de différents cercles y ont participé.

Le thème de cette année est : « Les CFQ des liens de découvertes tissés serrés ».

Les objectifs sont :

- Découvrir le monde autour de nous et nous découvrir nous-mêmes en communiquant avec les autres;
- Maintenir la relation et l'interaction entre les comités en suscitant des débats constructifs.

Réalisation : chaque cercle se laissera « découvrir » en décorant un arbre de Noël dans sa municipalité dans un endroit ouvert au public.

Je profite de l'occasion pour inviter celles qui seraient intéressées à se joindre à nous à visiter notre page Facebook (CFQ Évain) pour suivre nos découvertes tout au long de l'année. Celles qui veulent faire partie des Fermières peuvent communiquer avec moi : Claudette Chassé au 819-279-2206



Journée d'activité à Mc Watters.

Annie Wolfe
offre

EXPÉRIENCE • PROFESSIONNALISME
DILIGENCE • DISPONIBILITÉ • EFFICACITÉ

LA PROTECTION ROYALE (unique)*
Pour vices cachés • Protection juridique •
offerte aux acheteurs et vendeurs

COMMISSION À PARTIR DE 1,9 %*
Une simple visite ou un appel ne coûte rien !

* Certaines conditions s'appliquent

ROYAL LEPAGE
LIMOGES & ASS.
AGENCE IMMOBILIÈRE
Franchisé indépendant et autorisé de Royal LePage

Annie Wolfe
Courtier immobilier

Cell. : 819.763.9105

131, Perreault Est, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3C3
anniewolfe@royallepage.ca
anniewolfe.ca



Le revenu des Québécois parmi les plus bas au pays

■ Louise Luneau

La croissance des revenus des ménages québécois compte parmi les plus faibles au pays depuis dix ans, selon les plus récentes données du recensement. Le revenu médian se situait à 59 822 \$ dans la province en 2015, une hausse de près de 9 % par rapport à 2005. Cette augmentation peut sembler bien maigre en comparaison avec celle de 36,5 % mesurée en Saskatchewan où le revenu se situe à 75 412 \$.

Le Québec occupe ainsi l'avant-dernier rang des provinces et des territoires devant le Nouveau-Brunswick dont le revenu médian était de 59 347 \$, une différence de 475 \$.

Les chiffres dévoilés par Statistique Canada permettent de saisir l'écart économique qui s'est dessiné de 2005 à 2015 entre les provinces de l'Ouest et celles de l'Est du pays à l'exception de Terre-Neuve-et-Labrador, soit avant la chute des prix du pétrole.

Toutes les provinces et tous les territoires ont enregistré une hausse du revenu médian des ménages, mais on constate d'importantes variations d'une région à l'autre.

La croissance de l'industrie pétrolière en Alberta, en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador durant ces dix années a fait gonfler le revenu médian au Canada, qui est passé de 63 457 \$ à 70 336 \$. Il s'agit donc d'une augmentation de 10,8 %.

Le ralentissement dans le secteur manufacturier qui s'est fait sentir au Québec et en Ontario a eu un impact sur le revenu des ménages dans ces provinces. L'Ontario, qui a perdu 318 000 emplois en dix ans, a enregistré la croissance de revenus la plus lente à 3,8 %. Le revenu médian se situait tout de même à 74 287 \$, plaçant la province au sixième rang.

L'Ontario et le Québec sont les deux provinces où le revenu des mé-

nages a le moins progressé en dix ans. Malgré tout, certaines régions métropolitaines du recensement dans la Belle Province ont connu des hausses impressionnantes, particulièrement celles qui vivent de l'exploitation minière. Ainsi, les régions de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or, en Abitibi, sont celles où la croissance du revenu médian a dépassé 15 %. Elles sont suivies de Sept-Îles (13,4 %) et de Québec (11,1 %).

« Ce qu'on a vu dans la croissance au cours des dix dernières années, c'est surtout des régions qui disposaient de ressources naturelles et qui les exploitaient » a noté M. Éric Olson, chef du recensement de Statistique Canada. Les données du recensement sur le travail qui seront diffusées à la fin du mois de novembre devraient apporter des précisions sur les industries qui se sont développées durant cette période.

On compte 1,2 million d'enfants au pays vivant dans la pauvreté soit près d'un enfant sur quatre, une proportion qui diminue depuis les années 1990.

Le Québec affiche le taux de pauvreté infantile le plus bas après l'Alberta (12,8 %) même si le revenu médian des ménages québécois compte parmi les moins élevés au pays.

Il fait figure d'exception puisque la proportion d'enfants québécois vivant dans des familles à faible revenu (14,3 %) est inférieure à celle des adultes (14,7 %), une situation unique au pays. Ce phénomène s'explique par le faible coût des garderies et les prestations pour enfant plus élevées au Québec que dans le reste du pays.

La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick sont les deux provinces où le taux d'enfants vivant dans la pauvreté est le plus élevé soit 22,2 %.

Le taux de ménage à faible revenu est demeuré stable dans l'ensemble

du pays, mais il est réparti différemment qu'en 2005. Ainsi, l'Ontario comptait davantage de familles à faible revenu en 2015 tandis que la proportion a diminué en Alberta.

Les données du recensement incluent pour la première fois des statistiques sur l'épargne des familles canadiennes dérivées des informations fournies par l'Agence du Revenu

du Canada. Les deux tiers des ménages ont cotisé à un Régime enregistré d'épargne-retraite (REEER), à un régime de pension agréée (RPA) ou à un compte d'épargne libre d'impôt (CELL). Moins de 10 % des ménages ont contribué aux trois types de comptes d'épargne.

Source : Recensement Statistique Canada www.statcan.gc.ca

MERCI!

Il y a plus de 28 ans, débutait, pour moi, un magnifique rêve qui était de devenir directeur de loisirs et/ou d'aréna. Le tout s'est concrétisé en janvier 1989 alors qu'un comité de sélection pour l'embauche d'un directeur des loisirs à Évain m'a été octroyé. Je dois dire un gros merci à Paul-Arthur Dickey (alors maire), Guy Boisvert (président du hockey mineur) et à Noël Lanouette (directeur général) de m'avoir fait confiance; mais voici maintenant pour moi l'heure de la retraite qui a sonné.

Évain a toujours été une municipalité très dynamique. Nous n'avons qu'à penser au Gala des bénévoles qui permettait d'honorer plus de 15 bénévoles de différents organismes,

aux Fêtes de la St-Jean qui attiraient plus de 5 000 personnes à chaque occasion, au tournoi de hockey des Pacifiques (Novice - Atome) qui attirait à chaque année ses 24 équipes et à l'Évainement qui regroupait les familles Évainoises dans un tournoi de balle-molle. Pratiquement tous les organismes avaient leur propre activité majeure.

En terminant, je tiens à remercier toute la population du support et de sa grande participation à tous les projets mis en place et ainsi faire en sorte qu'Évain devienne ce qu'elle est, une municipalité fière et dynamique !

Amicalement!

- Paul Hurtubise



Photo : gracieuseté



Bières de microbrasserie
Mets cuisinés sur place

chezgibb.com
info@chezgibb.com
facebook.com/chezgibb

T. 819.768.2954
F. 819.768.2490



25, rue d'Évain
Rouyn-Noranda (QC) J0Z 1Y0

Tél : 819-768-2679



Centre de Vinification
La Solution

Nicole Lemire, prop.
134A rue d'Évain Rouyn-Noranda

FRANCIS
GAUTHIER inc.



768-2690

terrassement
255 ave. Lafontaine Rouyn-Noranda, Qué. J0Z 1Y0

Merci à nos commanditaires

■ Diane Gaudet Bergeron

Les Pacifiques de la route remercient toutes les personnes qui ont participé, le 8 septembre dernier, à leur 6 à 8 au centre communautaire.

Un merci particulier à :

- Brasserie Molson
- Tatouage 117 (Pat Ro) et
- Garage Rheault (Patrick).

Encore merci de votre générosité et à l'an prochain.



Plastiques INDUSTRIELS
G+Plus inc.

EXPLOITEZ LA FORCE G

Stephan Tapp
Directeur Développement des Marchés

Tél. sans frais : 1.866.797.9436
Télec. sans frais : 1.877.797.4421
Local & Inter.: +1.819.768.8888

Cell : 705 495.7698
stephan@plastiquesgplus.com
www.plastiquesgplus.com

180, rue d'Évain
Rouyn-Noranda, Qc, Canada J0Z 1Y0

S'attaquer à la pauvreté et non aux pauvres!

Comprendre, valoriser et accompagner plutôt que préjuger, déprécier et punir

■ Louise Luneau

La table d'action contre la pauvreté de l'Abitibi-Témiscamingue (TACPAT) a déposé, le 11 septembre, un mémoire au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre de la consultation sur le projet de règlement modifiant le Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles par le gouvernement du Québec et visant la mise en œuvre du programme « Objectif emploi. »

La TACPAT, à l'instar de nombreux autres organismes du Québec, croit fermement que la nouvelle réglementation qui permet de couper les chèques d'aide de dernier recours est carrément inhumaine et que plutôt que de

lutter contre la pauvreté, elle ne fera que l'augmenter pour les personnes les plus vulnérables. En effet, le projet de règlement permettrait, entre autres, de réduire la prestation jusqu'à un maximum de 224 \$ des nouveaux demandeurs qui manqueront à leurs obligations de faire des démarches d'intégration à l'emploi.

La TACPAT dénonce le fait que par de telles mesures, le gouvernement du Québec fait délibérément le choix de gouverner et d'administrer les programmes sociaux en se basant sur des préjugés, comme la supposée « paresse » des personnes assistées sociales et le confort relatif dans lequel celles-ci

se trouveraient et qui les encourageraient à ne pas « se prendre en main ».

Il faut plutôt comprendre ce qui empêche ces personnes de s'intégrer dans notre société et leur offrir des moyens adaptés pour surmonter ces obstacles. Ceci nécessite de prendre le temps et de les accompagner dans le bon sens pour leur permettre d'aller de l'avant. Alors que la prestation de base pour une personne jugée apte à l'emploi (628 \$) représente actuellement moins de 50 % du montant qui permettrait à une personne seule de couvrir ses besoins de base, toute coupure de ce montant viole les droits fondamentaux de la personne tels que



formulés dans la Charte des droits et libertés de la personne.

Au moment où le gouvernement se dit préoccupé par le sort des premiers demandeurs, il maintient plutôt cette trappe de la pauvreté qui empêche les personnes de cheminer à leur rythme et prive la société de personnes qui pourraient y contribuer à la mesure de leurs capacités.

Discussion - échange - confidentialité

Groupe de soutien

Pour femmes ayant vécu une agression à caractère sexuel

Viens échanger avec un petit groupe de 6 à 8 femmes sur les impacts de l'agression sexuelle dans un endroit **sécuritaire** et **confidentiel**. Tu pourras partager des trucs dans un environnement **respectueux** et **sans jugement**. Chacune a la **liberté** de dire seulement ce qu'elle souhaite.



9 rencontres aux 2 semaines
Groupe de 6 à 8 femmes
Gratuit
Confidentiel

Débute en octobre
Inscription avant le 20 octobre

Horaire déterminé selon la disponibilité de la majorité des femmes inscrites

Téléphone : 819-797-0101
Courriel : info@pointdappui.org
Site web : www.pointdappui.org
 Point d'appui

POINT D'APPUI
Centre d'aide et de prévention des agressions à caractère sexuel de Rouyn-Noranda

Une simple question de civisme

■ Louise Luneau

Lors de la fête familiale du mois d'août dernier, j'ai rencontré une dame prénommée Colette qui m'a informée qu'avec son amie Jeannine, elles prennent des marches régulièrement sur la rue de l'Église. Au cours du mois de mai, elles ont ramassé deux gros sacs de poubelle remplis de toutes sortes de débris ainsi que des excréments de gros chiens.

Il est de notre responsabilité à toutes et à tous de maintenir nos rues propres et de respecter l'environnement. Jetons nos ordures dans nos poubelles à la maison et non pas sur le bord des rues et ramassons les excréments de nos chiens. C'est une simple question de civisme et de savoir-vivre.

Merci à Colette et Jeannine d'avoir pris le temps de nettoyer la rue et d'être préoccupées par la propreté de notre quartier.

Les pompiers d'Évain sont là pour nous. En cas d'urgence, appelez le 911.



Simplement pour vous
Esthétique - Massothérapie



Isabelle Nackers
Propriétaire

65, avenue Victor
Quartier Évain, Rouyn-Noranda
Tél. : 819-763-1531
Sur rendez-vous
Lundi au Jeudi : 9 h à 21 h
Vendredi : 9 h à 17 h

Dans la série « Petite histoire du journal »

Les élections municipales

■ Louise Luneau

Que d'articles ont été écrits sur les élections municipales depuis 1978. Pour les fins de cette parution, j'ai retracé des événements sur les élections municipales jusqu'en 2002, année de fusion avec la Ville de Rouyn-Noranda.

M. Roger Cotnoir a été élu maire à l'automne 1978 et a remis sa démission en septembre 1985. Par la suite, c'est M. Gaétan Désilets qui a été élu maire le 3 novembre 1985. Il n'a pas occupé ce poste très longtemps, car lors des élections de novembre 1986, il y a eu un balayage au conseil municipal et c'est M. Paul-Arthur Dickey qui est devenu maire. Il a occupé ce poste à la mairie pendant

10 ans. Lors des élections de novembre 1996, ce dernier avait annoncé qu'il ne solliciterait pas un nouveau mandat et c'est M. André Gravel qui a été élu maire.

Être en politique n'est pas toujours chose facile. Par contre, la période de 1998 à 2000 semble avoir été particulièrement difficile. Il y a eu des démissions de conseillers et en février 2000, la municipalité s'est retrouvée avec un nouveau conseil et un nouveau maire, M. Marc Jalbert. M. André Gravel avait remis sa démission le 30 décembre 1999.

En janvier 2001, le conseil municipal est aux prises avec la réorganisation du territoire de la MRC et la fusion des

municipalités. La dernière assemblée du conseil municipal d'Évain a eu lieu en novembre 2001 et la fusion avec Rouyn-Noranda a pris effet le 1^{er} janvier 2002. C'est donc M. Marc Jalbert qui devient le conseiller de quartier à siéger au conseil municipal de Rouyn-Noranda. Par la suite, il y a eu M. Claude Fournel et depuis 2009 c'est M. André Tessier qui représente notre quartier au sein du conseil de ville.

Durant toutes ces années, force est de constater qu'il n'y a pas eu beaucoup de femmes qui se sont lancées en politique municipale. La première femme conseillère municipale de 1983 à 1986

a été Mme Gisèle Gélinas. En octobre 1990, Mme Nicole Leroux Rheault est élue sans opposition et démissionne le 24 août 1998. Il y a eu également Mme Liliane David-Brodeur pour un mandat. En 1996, elle décide de quitter la vie politique et c'est Mme Armelle Hope qui prend la relève pour quelques années. Mme Claire Villemure Lapiere est élue par acclamation en octobre 1998. En décembre 2000, Mme Lucie Bélanger occupe le siège no 4 de conseillère. Bravo mesdames pour votre implication en politique municipale.

La première femme échevin

Madame Gisèle Gélinas entre au conseil municipal

■ Maurice Descôteaux et Donald Gélinas – Mai-juin 1983

Le représentant au siège no 3, M. Alain Manseau, ayant dû démissionner récemment à titre de conseiller municipal, c'est Mme Gisèle Gélinas qui le remplacera sitôt qu'elle aura été dûment assermentée. Elle a été élue par acclamation à la suite des mises en candidature qui ont eu lieu à la salle du conseil, le dimanche 29 mai 1983.

La nomination de Mme Gélinas à titre d'échevin résulte d'abord de la démission toute récente de M. Alain Manseau. On se souviendra que ce dernier a été porté au conseil par acclamation en novembre 1982, en remplacement de M. Claude Villeneuve qui n'a pas sollicité un autre mandat. M. Manseau a dû se retirer en raison de son départ de la municipalité, puisqu'il réside maintenant à Rouyn.

Il était dès lors impossible de laisser ce siège vacant, puisque le mandat de M. Manseau devait se terminer à l'automne 1985. La municipalité a donc mis en branle le processus de remplacement et la date des mises en candidature a été fixée au dimanche 29 mai. Malheureusement, le journal n'a pu rendre public toute cette affaire, puisque tous ces événements se sont déroulés entre les parutions

ordinaires du journal.

Ainsi, ce dimanche 29 août, deux personnes ont été proposées. Outre Mme Gélinas, M. Gratien sollicitait aussi le poste d'échevin. Toutefois, avant la fermeture de la période de mise en nomination, ce dernier s'est désisté en faveur de Mme Gélinas.

Une première à Évain

Évènement de quelque importance, Mme Gélinas est la première femme d'Évain à siéger au conseil municipal. Aucune autre, en effet, n'a rempli les fonctions d'échevin en 50 ans d'histoire à Évain. Ce fait mérite d'être souligné. Mme Gélinas, parce qu'elle remplace un conseiller démissionnaire, verra son mandat se terminer à l'automne 1985, mais elle pourrait alors solliciter un autre mandat. Son père, M. Jean Gélinas, a d'ailleurs été conseiller pendant sept ans dans les années 60, en plus d'avoir été président de la commission scolaire.

À noter encore que M. Manseau a participé à la rédaction du journal Ensemble pendant plus de deux ans, période au cours de laquelle son travail a été apprécié. Le journal profite de l'occasion pour le remercier de son engagement dans la communauté d'Évain et le féliciter de son travail. Il en profite aussi pour souhaiter bon succès à Mme Gélinas dans sa nouvelle tâche.



Balayage au conseil

■ Maurice Descôteaux – Novembre 1986

C'est à un véritable balayage qu'on a assisté lors des élections municipales du 2 novembre dernier, puisque Paul-Arthur Dickey a défait le maire sortant, M. Gaston Désilet, par une écrasante majorité de 296 voix. De fait, M. Dickey l'emporte par plus de 50% des votes, puisqu'il a récolté 524 votes contre seulement 228 votes pour le maire sortant.

Dans une même veine, le candidat qui se présentait à la suite du nouveau maire, M. Michel Howison, a été aussi heureux que son parrain, puisqu'il a récolté 548 votes contre 196 seulement pour son opposant, M. Jean Mercier.

Ainsi que plusieurs l'avaient imaginé, la lutte n'a pas été égale, une faveur populaire sans pareille ayant profité aux Dickey et Howison. On se souviendra que le maire sortant, M. Désilet, n'avait à son actif qu'une seule année d'exercice, puisqu'il a remplacé M. Roger Cotnoir à l'automne 1985, qui avait simplement démissionné de son poste un an avant l'échéance de son mandat.

On note cependant que l'élection de cette année a attiré moins l'attention de la population dans son ensemble, puisque seulement 41% des électeurs se sont prévalus de leur droit. De fait, l'an dernier, alors qu'une équipe assez ancienne subissait une forte opposition, la population s'était rendue aux urnes dans une proportion de 47%.

Il est difficile d'expliquer de manière totalement convaincante les résultats du vote de cette année. Certains estiment que le problème de l'eau à Évain ainsi que certaines déclarations du maire défait ont contribué à sa chute. D'autres croient plutôt que c'est la grande popularité du nouveau maire qui a joué en sa faveur. Toujours est-il que M. Dickey prend la direction de la municipalité avec un lourd travail à faire dans les mois qui viennent, puisque le problème de l'eau n'est pas réglé et que le développement domiciliaire est freiné temporairement de ce fait.

Ainsi, pour la prochaine année, le conseil sera composé des personnes suivantes : Au poste de maire, M. Paul-Arthur Dickey, assisté des conseillers Claude Fournel au siège no 1, Normand Bryson au siège no 2, Serge Racette élu par acclamation au siège no 3, puis au siège no 4 Michel Howison, au siège no 5 Marcel Coulombe et au siège no 6 Ghislain Boivin, également élu par acclamation cette année.

Rien ne va plus au conseil municipal

■ Claire Breton – Janvier 2000

L'assemblée régulière du 13 décembre a rapidement tourné au vinaigre.

Le conseil n'était toujours pas complet puisque les nouveaux conseillers élus la veille, n'étaient pas assermentés.

Dès la présentation de l'ordre du jour pour adoption, M. Marc Jalbert demanda que le point 6 « Avis de motion : Règlement de fusion » soit retiré. Le conseiller Jalbert jugeait qu'il fallait attendre après l'assermentation des nouveaux élus, que le conseil soit complet et que ces derniers soient bien au fait de ce dossier. Après une brève discussion, M. Jean Lacoste appuya cette proposition mais M. André Tessier et le maire ont refusé de retirer le point 6.

L'ordre du jour proposé tel quel par André Tessier n'a pas trouvé d'appuyeur. *Il n'y a pas d'ordre du jour qui tienne, donc pas de réunion.* Il est bien évident que les membres du conseil en sont à couteaux tirés.

Confusion dans la salle, remarques parfois désobligeantes, déception de ceux et celles qui assistaient pour la première fois à une assemblée publique. « Du jamais vu dans toute ma carrière » disait la secrétaire-trésorière Mme Michelle Morel.

Il est à souhaiter que la nouvelle année apportera plus d'harmonie et de transparence au sein du conseil. Pour la suite d'une question aussi importante que celle de l'avenir de notre municipalité, nous avons besoin de représentants responsables et conciliants, à l'écoute de la population.

Il y aura une assemblée régulière le 10 janvier 2000 et l'avis de motion devrait être à l'ordre du jour.

Ils étaient nombreux au rendez-vous

■ Réjean Guoin

Le Centre Communautaire d'Évain vibrait d'activité le 27 août dernier alors que se déroulait la "Journée Familiale" organisée conjointement par le Club de l'Âge d'Or Bon Accueil et le conseil de quartier.

Tout le monde était invité à venir partager l'après-midi avec voisins et amis tout en dégustant hot dogs, blé d'Inde et rafraîchissements offerts gratuitement. Le soleil étant en vedette pour la journée, c'est en grand nombre que nos concitoyennes et nos concitoyens ont répondu à l'invitation.

Les enfants ont pu également profiter de la présence de jeux gonflables installés près de la porte d'accès à la bibliothèque. Celle-ci était d'ailleurs ouverte pour l'après-midi et quelques 47 nouveaux membres se sont prévalus de l'offre d'une année gratuite pour emprunter des livres.

Cet évènement, qui se déroule depuis quelques années, donne la chance à tous de se rencontrer dans une ambiance de bonne camaraderie. La preuve, les 450 épis de maïs, les 500 hot dogs et les 300 breuvages distribués par les bénévoles du Club de l'Âge d'Or semblent plaire.



Bénévoles en action
Crédit photo : Réjean Guoin



Les jeux gonflables appréciés des jeunes enfants
Crédit photo : Réjean Guoin

Gibb au centre-ville c'est pour bientôt

■ Réjean Guoin

Les amateurs de bière de microbrasserie s'en réjouiront sans doute de l'ouverture de Gibb centre-ville prévue pour le début novembre.

Plus petit que le commerce d'Évain, cette addition sur la rue principale de Rouyn-Noranda se voudra surtout une boutique où il sera possible de retrouver une grande variété de bières soit plus de 600, mais aussi plusieurs autres produits incluant des vins et cidres produits au Québec ainsi qu'une variété de fromages.

Comme les amateurs de bière ont développé une certaine expertise et agrandi leur palette de goût, il sera possible d'y trouver non seulement des kits pour faire sa bière mais aussi éventuellement du grain et du houblon pour ceux qui voudraient commencer à la base.

Jean-François et Josiane veulent profiter de l'expertise développée avec la bière de spécialité pour refaire l'expérience avec le vin et le fromage. Ils ont d'ailleurs commencé les contacts avec des vignobles du Québec.

Une nouvelle loi passée en décembre dernier permettant maintenant la distribution de vin de vignobles en dehors de leur lieu de production, Jean-François voit une ouverture pour faire connaître autre chose que ce qu'on trouve à la SAQ ou au dépanneur : Et, comme il le dit lui-même, "il n'y a pas que la bière dans la vie". Les amateurs de vin seront sans doute d'accord avec lui.

L'accessibilité à des produits différents devrait être facilitée grâce aux réseaux de transport déjà établis pour l'approvisionnement de bière de producteurs plus modestes.

D'autres projets reposent-ils dans leurs cartons comme la possibilité de retrouver des mets cuisinés de chez "Maman Gibb" sur les tablettes du nouveau commerce, qui sait? Le couple d'entrepreneurs de notre quartier ne dit pas non à une expansion en partenariat vers Val-d'Or ou Amos après le centre-ville de Rouyn-Noranda, sans oublier un possible agrandissement de la partie "Maman Gibb" au commerce d'Évain.



Nos deux entrepreneurs, Jean-François Gibson et Josiane Cyr se réjouissent de l'expansion prochaine au centre-ville
Photo : Réjean Guoin

Nos enfants sont précieux, attention à la traversée d'écoliers

■ Réjean Guoin

L'an passé marquait l'ouverture de la garderie scolaire qui sert aussi aux repas du midi, au sous-sol de l'église afin d'avoir plus d'espace de classe dans nos écoles à cause du plus grand nombre de jeunes enfants dans notre quartier. C'est une belle preuve de vitalité et de croissance à Évain quand on réalise le nombre d'écoles qui ferment dans les quartiers environnants.

Ce changement semble aussi apporter son lot de soucis, car depuis bientôt un mois, les enfants sont de retour à l'école. Les élèves de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption doivent traverser la rue vers le local situé au sous-sol de l'église pour le repas du midi et la garderie en fin de journée.

Ce sont des dizaines d'enfants qui, plusieurs fois par jour, empruntent la traversée de piétons. Une brigadière d'expérience à cet endroit veille à la sécurité des petits. Selon son témoignage, la grande majorité des conducteurs sont courtois et respectent les consignes. Il semble que certains, plus pressés, ont tendance à accélérer lorsqu'ils croient que la brigadière est sur le point de s'engager avec son signal d'arrêt; tout ça pour sauver quelques secondes.

Selon l'article 311 du Code de la sécurité routière :

« Lorsque la circulation est dirigée par un agent de la paix, un brigadier scolaire ou un signaleur chargé de diriger la circulation lors de travaux, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à leurs ordres et signaux. »

Tout conducteur qui ne respecte pas le signal d'arrêt d'un brigadier est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 200 \$, en plus d'y voir inscrire

3 points d'inaptitude à son dossier de conduite auprès de la SAAQ.

Les patrouilleurs de la Sureté du Québec ont l'habitude de faire acte de présence dans le quartier au début de l'année scolaire, chose qui n'avait pas été faite au moment d'écrire ces lignes. La présence d'une auto-patrouille réveille la mémoire et aide à se souvenir ce qui définit un arrêt au coin de la rue ou la vitesse permise à proximité d'une école.

Les panneaux indiquant une traversée de piétons, l'école et la présence d'une brigadière devraient suffire à nous inciter à la prudence. Malheureusement, il semble que pour certains, les quelques secondes sauvées sont plus importantes que la vie de jeunes enfants.



Crédit photo : Réjean Guoin

Des nouvelles de votre bibliothèque de quartier

■ Réjean Gouin

Horaire d'ouverture pour 2017 : Mardi et jeudi de 16 h à 20 h

Romans adulte

- **Les 9 vies d'une petite robe noire** de Jane Rosen
- **Boucar disait...pour une raison X ou Y** de Boucar Diouf
- **La fête des fous** de James Lee Burke
- **Les fleurs du repentir** de Tamara McKinley
- **L'invité sans visage** de Tana French
- **Jusqu'à l'impensable** de Michael Connelly
- **Tous les deux** de Nicholas Sparks
- **Cobayes** de Robin Cook
- **Conclave** de Robert Harris

Documentaires et biographies

- **L'annuel de l'automobile 2017**
- **Famille futée T.03** de Geneviève O'Gleman et Alexandra Diaz
- **Tous les accords de guitare**
- **Tous les accords de guitare et synthétiseur**
- **L'amour secret de Kennedy** de Scott Farris
- **Humeurs d'une femme mûre et divertissante** de Lise Dion
- **Revenir au monde : Vivre au cœur de l'instant présent grâce à la méditation** de Nicole Bordeleau
- **Lady Diana, une princesse en héritage** de Katia Alibert

Visitez : sites.google.com/site/biblioevain

À vendre

Territoire de chasse situé dans le rang du lac Flavrian à Évain, Canton Dupras.
Pour toute personne intéressée veuillez communiquer au :
819-629-3596 rés. ou 819-290-9797 cel.

Récolte de bois de chauffage dans les forêts publiques

■ Diane Gaudet Bergeron

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs rappelle aux citoyens qu'il est obligatoire de posséder un permis pour ramasser du bois de chauffage dans les forêts publiques.

Le maximum permis est de 19 cordes de 16 pouces de longueur.

Pour se prémunir d'un tel permis, il faut se présenter à l'unité de gestion de Rouyn-Noranda au 70 avenue Québec à Rouyn-Noranda.

Le Ministère mentionne également que la récolte de bois de chauffage est limitée aux essences prescrites dans les secteurs désignés dans les documents liés au permis.

Pour plus d'infos : mffp.gouv.qc.ca

Source : Geneviève Décarie Conseillère en communication Direction générale du secteur nord-ouest.

Les membres du Club de l'Âge d'Or Bon Accueil d'Évain, toujours aussi actifs

■ Réjean Gouin

Le retour de la saison automnale sonne également le retour des activités au Club de l'Âge d'Or Bon Accueil d'Évain. Le déjeuner du premier dimanche de chaque mois est bien connu, mais saviez-vous que la plupart des membres s'activent chaque semaine au local du club? Non contents d'organiser leur fameux déjeuner, ils font diverses activités physiques dont voici un aperçu :

Lundi : Baseball poche et billard

Mardi : Jeux de cartes, billard et billard dames

Mercredi : Conditionnement physique

Jeudi : Sacs de sable

Le local du club s'anime tous les après-midis de la semaine, une façon agréable de garder les articulations bien huilées.

OCTOBRE 2017

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Récupération : Bleu Poubelles : Vert Lieu de l'activité : Noir : Centre communautaire d'Évain / Rouge : École St-Bernard / Violet : Église						
1 Brunch, Âge d'or 9 - 12 h 30 \$ Messe 10 h Patinage libre 15 - 16 h 20 \$	2 Hockey libre 11 h 45 - 13 h 15 \$ Patinage libre 13 h 30 - 16 h Badminton libre 19 h 30 - 21 h 30 \$	3 Biblio 16 h - 20 h	4 Hockey libre 11 h 45 - 13 h 15 \$ Badminton libre 19 h 30 - 21 h 30 \$	5 Biblio 16 h - 20 h Patinage libre 13 - 14 h 30	6 Hockey libre 11 h 45 - 13 h 15 \$ Patinage libre 13 h 30 - 16 h	7 Messe 19 h 15
8 Messe 10 h Patinage libre 15 - 16 h 20 \$	9 Hockey libre 11 h 45 - 13 h 15 \$ Patinage libre 13 h 30 - 16 h Badminton libre 19 h 30 - 21 h 30 \$	10 Biblio 16 h - 20 h Patinage libre 13 h 30 - 16 h \$	11 Hockey libre 11 h 45 - 13 h 15 \$ Patinage libre 13 h 30 - 16 h Badminton libre 19 h 30 - 21 h 30 \$	12 Biblio 16 h - 20 h Patinage libre 13 - 14 h 30	13 Hockey libre 11 h 45 - 13 h 15 \$ Patinage libre 13 h 30 - 16 h	14 Messe 19 h 15
15 Messe 10 h Patinage libre 15 - 16 h 20 \$	16 Hockey libre 11 h 45 - 13 h 15 \$ Badminton libre 19 h 30 - 21 h 30 \$	17 Biblio 16 h - 20 h Patinage libre 13 h - 14 h 30 \$	18 Hockey libre 11 h 45 - 13 h 15 \$ Patinage libre 13 h 30 - 16 h Badminton libre 19 h 30 - 21 h 30 \$	19 Biblio 16 h à 20 h	20 Hockey libre 11 h 45 - 13 h 15 \$	21 Messe 19 h 15
22 Messe 10 h	23 Hockey libre 11 h 45 - 13 h 15 \$ Patinage libre 13 h 30 - 16 h Badminton libre 19 h 30 - 21 h 30 \$	24 Biblio 16 h - 20 h Patinage libre 13 h - 14 h 30 \$	25 Hockey libre 11 h 45 - 13 h 15 \$ Patinage libre 13 h 30 - 16 h Badminton libre 19 h 30 - 21 h 30 \$	26 Biblio 16 h à 20 h Patinage libre 13 - 14 h 30	27 Hockey libre 11 h 45 - 13 h 15 \$	28 Messe 19 h 15
29 Messe 10 h Patinage libre 15 - 16 h 20 \$	30 Hockey libre 11 h 45 - 13 h 15 \$ Patinage libre 13 h 30 - 16 h	31 Biblio 16 h - 20 h Patinage libre 13 h - 14 h 30 \$ HALLOWEEN				